

Masters® Sand Cloth

Oatey

Version Num: 1.2

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: **09/29/2023**Date d'impression: **09/29/2023**

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	Masters® Sand Cloth
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	SC25, SC5

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées	produit abrasif
pertinentes	

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Oatey
Adresse	620 Steven Court, New Market, ON L3Y 622 Canada
Téléphone	905-898-2557
Fax	Pas Disponible
Site Internet	Pas Disponible
Courriel	info@oatey.com

Numéros de téléphone d'urgence

A	ssociation / Organisation	ChemTrec
	Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-424-9300 (Outside the US 1-703-527-3887)
	Autres numéros de téléphone d'urgence	Emergency First Aid: 1-877-740-5015

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification	Exonéré (article manufacturé)
Ciassilication	I EXUITETE (ATTICLE ITIATIUTACIUTE)

Éléments d'étiquetage

• •	
Pictogramme(s) de danger	Sans Objet
Mention d'avertissement	Exonéré (article manufacturé)

Déclaration(s) sur les risques

Exonéré (article manufacturé)

 Version Num: 1.2
 Page 2 de 11
 Date d'émission: 09/29/2023

 Date d'impression: 09/29/2023
 09/29/2023

Masters® Sand Cloth

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Exonéré (article manufacturé)

Déclarations de Sécurité: Prévention

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Réponse

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
25038-59-9	30-60	pégotérate
1317-65-3*	5-10	<u>calcium carbonate</u>
1344-28-1.	10-30	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3
9003-35-4	10-30	poly(phénol-co-formaldéhyde)

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	 Gardez les yeux ouverts et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	Déplacez-vous à l'air frais. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Rincer la bouche. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- ► Mousse.
- ► Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ► Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée En cas de feux majeurs uniquement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu

Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

 Version Num: 1.2
 Page 3 de 11
 Date d'émission: 09/29/2023

 Date d'impression: 09/29/2023

Masters® Sand Cloth

Lutte Incendie	Risque léger en cas d'exposition à la chaleur, au feu et aux oxydants.
Risque D'Incendie/Explosion	Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) aldéhydes oxydes de métal d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Lorsque la poussière d'oxyde d'aluminium est dispersée dans l'air, les pompiers doivent porter une protection contre l'inhalation de particules de poussière, qui peuvent également contenir des substances dangereuses du feu absorbées par les particules d'alumine. Les marchandises ou objets fabriqués peuvent poser un risque d'incendie lorsque leurs couches extérieures sont constituées de polymères ou lorsque l'emballage inflammable est toujours en place. Certaines substances que l'on trouve dans leur composition peuvent se dégrader ou devenir volatiles lorsqu'elles sont exposées à de fortes températures. Cela peut créer un risque secondaire.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	 Nettoyer les éclaboussures immédiatement. Sécuriser la charge s'il est sur de la faire. Collecter le produit récupérable. Collecter le produit restant dans des containers avec des couvercles pour une élimination.
Eclaboussures Majeures	Risque faible. Vider le lieu de son personnel. Alerter les pompiers et leurs indiquer I endroit et la nature du risque. Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières. Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d eau. Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage. Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination. Nettoyer la zone et éviter les écoulements d entrer dans les drains ou égouts. Si une contamination des drains ou de voies d eau apparaît, prévenir les services d urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation et avecventilation adéquate.
Autres Données	▶ Ne pas stocker avec des produits incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	En général, l'emballage tel que fourni à l'origine avec l'article ou l'article fabriqué est suffisant pour se protéger contre les risques physiques.
Container adapté	Si un reconditionnement est nécessaire, assurez-vous que l'article est intact et ne présente aucun signe d'usure. Dans la mesure du possible, réutiliser l'emballage d'origine ou quelque chose offrant un niveau de protection similaire à la fois à l'article et au manipulateur.
Incompatibilite de Stockage	Eviter une réaction avec des agents oxydants.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Version Num: 1.2 Page 4 de 11

Masters® Sand Cloth

Date d'émission: **09/29/2023**Date d'impression: **09/29/2023**

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Inhalable fraction++	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Respirable fraction++	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie- Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Classified (PNOC)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(N) - the 8-hour TWA listed in the Table is for the total dust. The substance also has an 8-hour TWA of 3 mg/m 3 for the respirable fraction.
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Respirable fraction)	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(R) Respirable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited in the gas-exchange region of the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 4 μm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Inhalable fraction)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(I) Inhalable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited anywhere in the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 100 µm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Respirable particles	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	pégotérate	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Inhalable particles	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Limites d'exposition professionelle sur les Territoires du Nord-Ouest	pégotérate	Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées autrement : Fraction respirable	3 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	pégotérate	Particulate Not Otherwise Regulated: Total	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	3 - Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	pégotérate	Particulate Not Otherwise Regulated: Respirable	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	3 - Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Canada - Valeurs d'exposition admissibles aux contaminants de l'air au Quebec	pégotérate	Poussières non-classifiées autrement (PNCA) - la poussière totale	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.

version Num. 1.2

Masters® Sand Cloth

STEL Source Composant Nom du produit **VME** pic Notes Canada - Yukon Permissible Pas Pas Pas calcium (See Table 11) Concentrations for Airborne Limestone carbonate Disponible Disponible Disponible Contaminant Substances Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au calcium Pas Calcium carbonate 10 mg/m3 20 mg/m3 Pas Disponible travail - des limites de carbonate Disponible contamination Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au calcium Limestone (calcium Pas 10 mg/m3 20 mg/m3 Pas Disponible travail - des limites de carbonate carbonate) Disponible contamination (N) - the 8-hour TWA listed in the Table is Canada - Colombie-Calcium carbonate calcium for the total dust. The substance also has Pas 20 mg/m3 **Britannique Limites** (incl. Limestone. 10 mg/m3 carbonate Disponible an 8-hour TWA of 3 mg/m 3 for the D'Exposition Professionnelle Marble) respirable fraction. (I) Inhalable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited anywhere in the respiratory Particles (Insoluble tract and collected during air sampling Canada - Limites or Poorly Soluble) Pas calcium Pas with a particle size-selective device that. d'exposition professionnelle Not Otherwise 10 ma/m3 Disponible (a) meets the ACGIH particle carbonate Disponible en Ontario Specified (PNOS) size-selective sampling criteria for (Inhalable fraction) airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 100 µm at 50 per cent collection efficiency. (R) Respirable fraction: means that size fraction of the airborne particulate Particles (Insoluble deposited in the gas-exchange region of or Poorly Soluble) the respiratory tract and collected during Canada - Limites calcium Not Otherwise Pas Pas air sampling with a particle size-selective d'exposition professionnelle 3 mg/m3 carbonate Specified (PNOS) Disponible Disponible device that, (a) meets the ACGIH particle en Ontario (Respirable size-selective sampling criteria for fraction) airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 4 µm at 50 per cent collection efficiency. Particles (Insoluble Canada - Nouvelle-Écosse calcium or Poorly Soluble) Limites d'exposition 10 mg/m3 See Appendix B current TLV/BEI Book [NOS] Inhalable Disponible Disponible carbonate professionnelle particles Particles (Insoluble Canada - Nouvelle-Écosse calcium or Poorly Soluble) Limites d'exposition 3 mg/m3 See Appendix B current TLV/BEI Book Disponible carbonate [NOS] Respirable Disponible professionnelle particles Canada - Limites d'exposition professionelle calcium Carbonate de 10 mg/m3 20 mg/m3 Pas Disponible sur les Territoires du carbonate calcium Disponible Nord-Ouest Canada - Limites d'exposition professionelle calcium Calcaire (carbonate 10 mg/m3 20 mg/m3 Pas Disponible sur les Territoires du carbonate de calcium) Disponible Nord-Ouest 3 - Occupational exposure limit is based Canada - Limites calcium Limestone (Calcium Pas Pas on irritation effects and its adjustment to d'exposition professionnelle 10 mg/m3 carbonate carbonate) Disponible Disponible compensate for unusual work schedules de l'Alberta is not required. 3 - Occupational exposure limit is based Calcium carbonate Canada - Limites calcium on irritation effects and its adjustment to d'exposition professionnelle (Aragonite, Calcite, 10 mg/m3 carbonate Disponible Disponible compensate for unusual work schedules de l'Alberta Marble, Vaterite) is not required. 3 - Occupational exposure limit is based Canada - Limites calcium Marble (Calcium on irritation effects and its adjustment to d'exposition professionnelle 10 mg/m3 carbonate carbonate) Disponible Disponible compensate for unusual work schedules de l'Alberta is not required. Canada - Valeurs Note 1: La norme correspond à la Pas Pas calcium Pierre à chaux - la d'exposition admissibles aux poussière ne contenant pas d'amiante et 10 ma/m3 carbonate poussière totale Disponible Disponible contaminants de l'air au dont le pourcentage de silice cristalline

Date d'émission: **09/29/2023**Date d'impression: **09/29/2023**

Date d'émission: 09/29/2023 Date d'impression: 09/29/2023 Masters® Sand Cloth

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Quebec						est inférieur à 1%.
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Alundum (A)I2(O)3)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 11)
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	(Corundum (Al)2(O)3()	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	(See Table 11)
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Aluminum oxide	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Pas Disponible	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Pneumoconiosis; LRT irr; neurotoxicity
Canada - Île-du-Prince- Édouard Limites d'exposition professionnelle	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Aluminum metal and insoluble compounds	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Pneumoconiosis; LRT irr; neurotoxicity
Canada - Colombie- Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Aluminum metal and insoluble compounds, Respirable	1.0 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE Al2O3	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Inhalable fraction)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(I) Inhalable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited anywhere in the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 100 µm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE Al2O3	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Respirable fraction)	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(R) Respirable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited in the gas-exchange region of the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 4 µm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Respirable particles	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Aluminum - Insoluble compounds	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: Pneumoconiosis; lower respiratory tract irritation; neurotoxicity
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Inhalable particles	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Limites d'exposition professionelle sur les Territoires du Nord-Ouest	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Oxyde d'aluminium	10 mg/m3	20 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Alumina (Aluminum oxide)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Version Num: 1.2 Page **7** de **11** Date d'émission: 09/29/2023 Date d'impression: 09/29/2023

Masters® Sand Cloth

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Aluminum oxide (Alumina)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Valeurs d'exposition admissibles aux contaminants de l'air au Quebec	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Aluminium et ses composés - la poussière respirable	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Valeurs d'exposition admissibles aux contaminants de l'air au Quebec	ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3	Poussières non-classifiées autrement (PNCA) - la poussière totale	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Note 1: La norme correspond à la poussière ne contenant pas d'amiante et dont le pourcentage de silice cristalline est inférieur à 1%.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les marchandises ou objets fabriqués, dans leur conditionnement d'origine, ne nécessitent généralement pas des contrôles techniques pendant une manipulation ou utilisation normale.

Des exceptions sont possibles en cas d'utilisation intensive et d'usure subséquente, pendant des opérations de recyclage ou d'enlèvement lorsque les substances qui se trouvent dans la marchandise peuvent être rejetées dans l'environnement.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle





- Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]

Protection des yeux/du visage.

Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59].

Protection de la peau Protection des mains /

Voir protection Main ci-dessous

pieds

Porter des gants de protection généraux, eg., gants en caoutchouc légers.

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Autres protections

- Tenue complète.
- ► Tablier en P.V.C.
- ▶ Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

Protection respiratoire

Protection respiratoire non requis généralement en raison de la forme physique du produit.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	article solide				
État Physique	article	Densité relative (l'eau = 1)	Pas Disponible		
Odeur	inodore	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible		
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto- allumage (°C)	Pas Disponible		
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible		

Version Num: 1.2 Page 8 de 11

Masters® Sand Cloth

	1		1
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	non disponible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire après une inhalation. Néanmoins, des effets négatifs systémiques ont été produit suite à l'exposition d'animaux par au moins une voie et la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.				
Ingestion	Devrait présenter un faible risque d'ingestion.				
Contact avec la peau	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé; le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.				
Yeux	Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant, un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des larmes ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).				
Chronique	On ne pense pas qu'une exposition à long terme exposé par tousles itinéraires doivent naturellem			hroniques nocifs pour la santé ; néanmoins	
	TOXICITÉ		IRRITATION		
Masters® Sand Cloth			Pas Disponible		
toxicité aiguë	X Cancérogénicité		×		
Irritation / corrosion	×	reproducteur ×		×	
Lésions oculaires graves / irritation	×	STOT - exposition unique		×	

Date d'émission: **09/29/2023**Date d'impression: **09/29/2023**

 Version Num: 1.2
 Page 9 de 11
 Date d'émission: 09/29/2023

 Date d'impression: 09/29/2023
 09/29/2023

Masters® Sand Cloth

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	×	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	×

Légende: X − Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

✓ − Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

Masters® Sand Cloth	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
wasters® Sand Cloth	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Version Num: 1.2 Page 10 de 11 Date d'émission: 09/29/2023 Date d'impression: 09/29/2023

Masters® Sand Cloth

Ce produit est exempté du Règlement sur les produits dangereux.

pégotérate Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

calcium carbonate Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Non Liste Intérieure des Substances (LIS) Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle

(VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE AI2O3 Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

poly(phénol-co-formaldéhyde) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Canada - DSL	Non (calcium carbonate)
Canada - NDSL	Non (pégotérate; ALUMINE ET ALUMINE HYDRATÉE Al2O3; poly(phénol-co-formaldéhyde))
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

date initiale	09/26/2023
---------------	------------

autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Définitions et abréviations

- PC TWA: Concentration admissible Moyenne pondérée dans le temps
- PC STEL: Concentration admissible Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ► TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ► ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants

 Version Num: 1.2
 Page 11 de 11
 Date d'émission: 09/29/2023

 Date d'impression: 09/29/2023
 Date d'impression: 09/29/2023

Masters® Sand Cloth

- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ► INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses